



Arrêté n° 2015-1-0871
portant organisation de la direction départementale des territoires du Cher

La Préfète du Cher
Chevalier de la légion d'honneur

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République

Vu la loi n°95-115 du 4 février 1995 modifiée d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 modifiée relative aux libertés et responsabilités locales

Vu le décret n°92-604 du 1^{er} juillet 1992 modifié portant charte de déconcentration

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales des territoires et notamment son article 9

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et établissements publics

Vu le décret du président de la République du 4 décembre 2013 nommant Mme Marie-Christine DOKHÉLAR, préfète du Cher

Vu l'arrêté préfectoral n°2010-1-001 du 4 janvier 2010 portant organisation de la direction départementale des territoires du Cher et ses avenants du 5 janvier 2011 et du 26 décembre 2014

Vu les avis du comité technique de la direction départementale des territoires du Cher des 08 et 24 avril 2015

Vu l'avis du comité d'administration régionale du 18 juin 2015

Vu l'avis du préfet de région du 18 juin 2015

Sur proposition du directeur départemental des territoires du Cher

ARRETE

Article 1^{er}

La direction départementale des territoires du Cher est placée sous l'autorité du préfet du Cher. Elle est compétente en matière de politiques d'aménagement et de développement durables des territoires et exerce les attributions définies à l'article 3 du décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié, relatif aux directions départementales interministérielles.

Article 2 :

L'organigramme de la direction départementale des territoires du Cher annexé au présent arrêté est fixé comme suit :

- la direction, incluant la mission modernisation et appui au pilotage et la direction des divisions
- le secrétariat général (SG), auquel est rattachée la mission éducation et sécurité routière (MESR)
- le service connaissance, aménagement et planification (SCAP)
- le service économie agricole et développement rural (SEADR)
- le service environnement, risques (SER)
- le service habitat, bâtiment, construction (SHBC)
- la mission valorisation et appui territoriaux, transition écologique (VATTE)

Article 3 :

Les unités territoriales de la direction départementale des territoires sont pilotées par la direction des divisions et sont au nombre de deux :

- la division Nord située à Bourges qui comprend une antenne située aux Aix-d'Angillon
- la division Sud située à Saint Amand-Montrond

Article 4 :

La présente organisation entre en vigueur au 1^{er} septembre 2015.

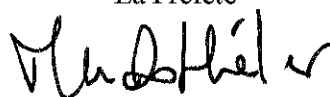
L'arrêté n°2010-1-001 du 4 janvier 2010 portant organisation de la direction départementale des territoires du Cher est abrogé à compter de cette date.

Article 5 :

Le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Cher.

Bourges, le 24 AOUT 2015

La Préfète



Marie-Christine DOKHÉLAR

directeur
directrice-adjointe

Mission valorisation et appui territoriaux Transition écologique

Chef de service
Chargé de mission
Chargé de mission

Le réseau territorial

division territoriale Nord
(siège à Bourges et
une antenne aux Aix d'Angillon)
division territoriale Sud

Mission modernisation et appui au pilotage

Responsable

Secrétariat général

chef de service
adjoint et chef
bureau ressources
humaines
réglementation
gestion financière
logistique
Pôle médico social
assistante sociale
médecin prévention

Connaissance, aménagement et planification

chef de service
adjoint
données et information
géographique
avis et expertises
territoriales
assistance à la gestion
de crise
documents d'urbanisme
et de planification

Economie agricole et développement rural

chef de service
adjoint
production agricole
structure, installation,
modernisation
agro-environnement
et développement rural

Environnement - Risques

chef de service
forêt, chasse,
nature
préservation des
milieux aquatiques
gestion de la ressource
en eau
prévention des
risques

Habitat - Bâtiment - Construction

chef de service
adjoint
CM contrôles réglem.
bâtiment de l'Etat
animation droit des
sols et fiscalité
construction -
accessibilité
immobilier de l'Etat
amélioration des
logements privés et
habitat indigne
renouvellement urbain
et logement social

SIDSIC

Mission éducation et sécurité routière

éducation routière
sécurité routière

